



Appel à candidatures pour une résidence à LIZIÈRES

Date limite de dépôt des candidatures : 23 novembre 2015

Situé en Picardie sur la commune d'Épaulx-Bézu, à 10kms de Château-Thierry, LIZIERES, Centre de Cultures et de Ressources offre un cadre de réflexion propice à l'expérimentation, au développement ainsi qu'au croisement des pratiques artistiques contemporaines. À moins d'une heure à l'Est de Paris, LIZIERES est un lieu d'action, de création et de réflexion multiple favorisant le dialogue entre les cultures.

Envisageant la culture dans toutes ses dimensions, LIZIERES favorise l'émulation des pratiques par la rencontre exceptionnelle entre une multitude d'expressions artistiques et des enseignements pluridisciplinaires.

- Cadre de la résidence :

La résidence s'adresse aux artistes plasticiens, photographes, cinéastes, musiciens, écrivains, chorégraphes, philosophes, chercheurs, de nationalité française ou étrangère. La thématique de la résidence devra porter sur la notion de «Nourrir, se nourrir» ou celle du «Jeu». Les projets peuvent être transdisciplinaires et proposés en collaboration avec plusieurs personnes. Le résident est invité à poursuivre ses recherches personnelles, en résonance avec le contexte.

- Lieu de la résidence :

Les résidences se déroulent au centre Lizières situé à Épaulx-Bézu, un village de 600 habitants. La commune dispose d'une boulangerie et d'une école maternelle et primaire. Le château et les autres bâtiments sont situés dans un parc de 3 hectares.

- Durée de la résidence :

La période de résidence est prévue pour une durée d'un mois. Le résident peut effectuer plusieurs séjours de courte durée ou réaliser la résidence au cours d'un mois d'affilé.

- Cadre juridique :

Un contrat de résidence, spécifiant les engagements du centre LIZIERES (en tant que producteur) et de la personne accueillie, sera signé avant le début du séjour. Le résident devra justifier d'un statut social (ou structure administrative) lui permettant d'émettre une facture.

- Moyens mis à disposition :

- . Logement : un appartement aménagé d'un atelier, d'une chambre et d'une salle de bains. Cuisine commune.
- . Espace d'exposition : une salle aménagée de 80 m2.
- . Indemnisation : une bourse de 1500 euros TTC est attribuée à chaque résident.
- . Matériel : Le lieu de résidence dispose d'un studio son. L'équipe peut aider les résidents à trouver du matériel en location qui reste à la charge des artistes. Le lieu dispose d'une connexion internet.
- . Communication : Les frais de communication (réceptions, publications, mailing) sont pris en charge par la structure, lorsqu'un événement est organisé, pendant, ou à l'issue de la résidence.

- Ateliers :

Dans une volonté de sensibilisation et de transmission, il est demandé aux résidents de proposer des interventions en lien avec leurs pratiques et leurs démarches auprès de structures locales : école, hôpital et/ou centre pénitencier.

- Evénement :

Chaque résidence doit donner lieu à un événement public autour du travail de l'artiste ou d'un thème qui lui est proche. La forme de cet événement est libre, il peut s'agir d'un pique-nique, d'une conférence, d'une exposition, d'un concert, d'une projection etc...

- Expo-mobile :

Il est demandé aux résidents de penser une exposition mobile (autonome ou non) qui aura pour but de faire voyager le travail de l'artiste. La forme et les contraintes seront à définir en fonction du travail et des envies de l'artiste.

- Dossier de candidature (présenté dans un seul document en format PDF - hors formulaire) :

- Formulaire de candidature dûment complété
- Note d'intention
- Présentation du projet proposé pour la résidence
- Un CV listant diplômes, expositions, publications, résidences, bourses, etc, comprenant les coordonnées complètes du candidat (adresse, mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et statut de travail (numéro de Siret, Maison des artistes ou Agessa).
- Calendrier souhaité pour effectuer la résidence en 2016
- Tout document jugé intéressant pouvant appuyer le dossier.

LIZIERES étant situé en zone rurale, il est demandé aux candidats d'être titulaire du permis B.

Pour les résidences 2016, les dossiers sont à envoyer **jusqu'au 23 novembre 2015** **UNIQUEMENT PAR EMAIL** (liens, documents pdf, fichiers sur serveurs, etc.) à l'adresse suivante : nadia.solano@lizieres.org

Après décision du comité de sélection, une réponse sera envoyée début mars à chacun des candidats sélectionnés.

Tout dossier transmis au-delà de la date limite de candidature ne sera pas pris en compte.